

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 mai 2020

---

DIVERSES DISPOSITIONS URGENTES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DE  
L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19 - (N° 2915)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 40

présenté par

M. Savignat, M. Di Filippo, M. Pierre-Henri Dumont, M. Fasquelle, M. Grelier, M. Hetzel,  
M. Kamardine, Mme Louwagie, M. Lurton, Mme Meunier, M. Reda, M. Jean-Pierre Vigier,  
M. Viry, M. Le Fur, M. Bazin, M. Ramadier, Mme Anthoine et Mme Bazin-Malgras

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 9.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cette incitation à la réorientation des procédures n'est pas admissible.

La crise sanitaire ne saurait servir à dissimuler le manque de moyens de la Justice qui de longue date n'est plus en mesure de faire face à l'activité normale qui devrait être la sienne.